Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC - ROUSSILLON
MONTPELLIER - I6, rue de la République - Tél. 72.58.72

- - - 3ème Année - - - - - - - - - - - - - - - No 4 - - - - - - - - - - - I7 Février 1955

Première Edition Régionale n° 2

AVERTISSEMENTS — Zones I - II - III

MONILIA de l'ABRICOTIER

Les chutes de pluies actuelles provoqueront de nouvelles contaminations qu'un traitement immédiat et minutieux peut prévenir. Utiliser :

- Bouillie bordelaise à 2%
- Sulfate basique de cuivre (
- Oxyde cuivreux (
- Oxychlorure de cuivre (

aux doses prescrites par les fabricants

CLOQUE DU PECHER

Sur les arbres dont les boutons floraux sont gonflés, effectuer une pulvérisation soignée avec :

- Bouillie bordelaise à 2%
- Ferbame à 0,5%
- Captane à 0,3%

INFORMATIONS — Zones I - II - III

CORYNEUM

Traiter tous les arbres fruitiers à noyaux avec une bouillie cuprique.

GNOMONIA DU CERISIER

Un traitement à l'aide d'une bouillie bordelaise à 2%, au moment du gonflement des bourgeons, assurera une protection efficace contre cette maladie qui s'étend dans les cultures des Cévennes, de la Montagne Noire et de la haute-vallée du Tarn.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON

- -

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon 16 rue de la République, Montpellier - Le Gérant : R.BERTRAND. Autorisation du 23/I/53. Reproduction, adaptation réservées.